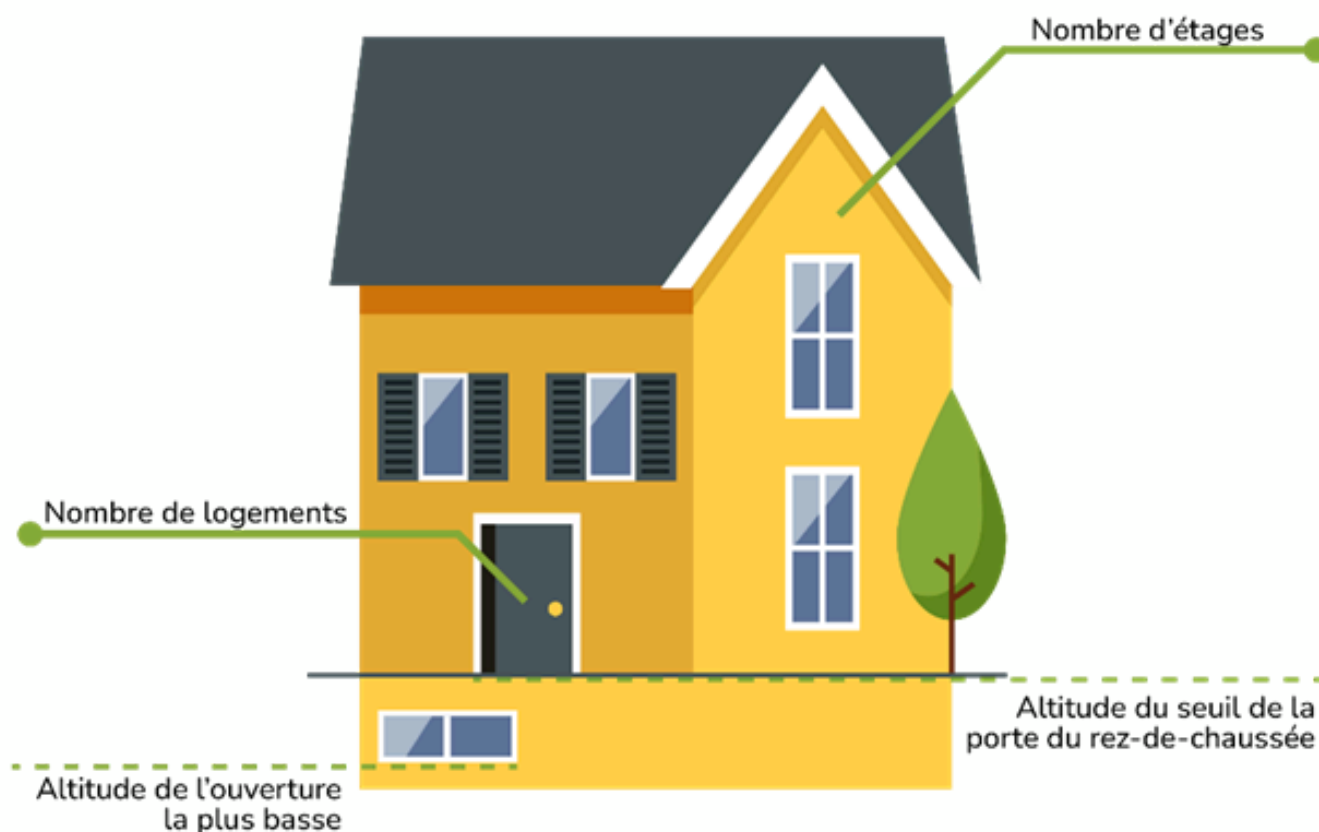


Travaux de caractérisation des bâtiments dans la municipalité

Dans les semaines à venir, il est possible que les bâtiments de votre propriété fassent l'objet de relevés d'arpentage par le gouvernement du Québec !

Cette initiative est réalisée dans le cadre du **Plan de protection du territoire face aux inondations** et vise à déterminer les interventions appropriées pour accroître la résilience des communautés face aux inondations.



Lors de l'opération certaines données seront recueillies comme l'altitude du seuil de la porte du rez-de-chaussée l'ouverture la plus basse, le nombre d'étages et la répartition des logements, le cas échéant.

Les travaux seront réalisés par la firme **Artop Géomatique inc.**

